



Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

AVRIL 2023

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le vendredi 14 avril 2023 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET, Maire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2022 (tenu par l'ordonnateur) ainsi que le compte de gestion 2022 (tenu, lui, par le comptable public), en tous points conformes : sont mis en exergue un excédent de clôture de fonctionnement de 641 964.46 € et un excédent capitalisé en investissement de 50 659.51 €.

L'assemblée délibérante a ensuite voté le Budget Primitif 2023 :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 078 300 €.
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 763 523.04 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et vote ainsi les taux de référence 2023 suivants :

- Taxe foncière Bâti : 38.27 %
- Taxe foncière Non Bâti : 52.19 %
- Taxe d'habitation : 5.66 %

A' noter que la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023. Mais elle est toujours dûe pour les résidences secondaires ainsi que pour les locaux vacants, et s'applique aux locaux meublés et aux indépendances, pour les propriétaires et/ou usagers.

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ENEDIS et ORANGE sont tenus de s'acquitter auprès des communes de redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport respectivement d'électricité ainsi que de télécommunication.

Des titres de recettes au titre de l'année 2023 seront donc émis prochainement.

TRAVAUX DE VOIRIE 2023 : PRESENTATION D'UN AVENANT

L'opération de réhabilitation de la voirie communale de Cinqualbre, Bourbouze et Fargues est en cours et devrait se terminer au mois de mai.

Pour autant, des travaux complémentaires de remblais, d'élargissement de la voie communale par endroit et de prolongation du réseau d'eaux pluviales au village de Fargues se sont révélés nécessaires. Un devis de 18 114.68 € HT est présenté et est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DU RESEAU TELEPHONIQUE AU CASSAN ET A FARGUES POUR LA TRANCHE 2 (VERS MARCOLES)

Des travaux d'enfouissement des lignes d'éclairage public et de téléphone sont entrepris depuis plusieurs années maintenant et bénéficient du fonds de concours du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Cette année, sont prévus des travaux pour les villages des Mouniardes, de Malmaison, du Cassan et de Lestrade pour un montant total de 24 400 € ainsi que pour la 2^{ème} tranche à partir de Fargues (vers Marcolès) pour un montant total de 8 360 €.

REFECTION D'UN WC EXTERIEUR A LA SALLE POLYVALENTE

L'assemblée délibérante donne son accord pour effectuer des travaux de réhabilitation d'un WC extérieur situé dans la cour de la salle polyvalente, compte tenu de la vétusté de l'installation existante. Le devis de l'entreprise HENNIAUX pour un montant de 690.20 € HT est validé.

PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLES

Une administrée souhaite vendre deux parcelles sises le Bourg et propose de les vendre à la Commune pour un montant de 1000 € net. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'acquérir ces dites parcelles AB 34 et 35 et de prendre en charge les frais notariés y afférant.

ACHAT DE PETITS MATERIELS

L'achat de 6 barrières de sécurité et d'un diable pour transporter les chaises de la salle polyvalente est validé pour un montant de 676 € HT, auprès de la société COMAT ET VALCO.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les travaux en cours :

* Le curage des fossés a été effectué par l'entreprise MONTIL.

* Le château d'eau a été récemment nettoyé. La SAUR a entrepris des travaux sur le réseau d'eau potable (changement de nombreuses vannes notamment).

* Des devis pour prolonger la rampe au Multiple Rural vont être demandés, suite au désistement de l'entreprise à qui ces travaux avaient été confiés en février 2021.

- Concernant la gestion des ordures :

* **Une opération de collecte des plastiques agricoles** aura lieu à la déchetterie de Laroquebrou **le lundi 15 et le mardi 16 mai 2023** (pour rappel, le brûlage des plastiques est interdit).

* Si vous avez un doute quant au tri de vos déchets, un numéro vert et gratuit est mis en place : 0 805 295 555 les mardis et jeudis. Autrement vous pouvez contacter ce service par mail à infosdechets@4c15.fr

* Un mémo-tri sera bientôt distribué à l'ensemble de la population de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne. Le compostage est fortement à encourager, et l'objectif du « zéro bio-déchet » (restes de nourriture, épluchures et déchets verts issus du jardin) est à atteindre d'ici 2024.

- En partenariat avec l'Association des Maires du Cantal, un collecteur pour les téléphones portables usagés ou cassés est mis à votre disposition dans le hall de la mairie.

- **La traditionnelle foire de printemps aura lieu le dimanche 7 mai 2023.**

- **En raison d'intervention sur le réseau d'eau potable, de possibles coupures pourront avoir lieu le lundi 22 et le mardi 23 mai 2023.**

L'ensemble des documents et des délibérations est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.



Mme le Maire,
Arlette GASQUET